

il y a de grandes industries nécessitant beaucoup de capitaux et où il y a des industries exportatrices, comme dans sa propre ville. La taxe favorisera la mise en exploitation de nouvelles mines. Elle permettra de garder en exploitation un peu plus longtemps les vieilles mines risquant d'être fermées, et celles-ci pourront continuer d'employer les propres voisins de la députée.

* * *

LA LOI SUR L'ASSURANCE-CHÔMAGE

M. John R. Rodriguez (Nickel Belt): Monsieur le Président, ma question s'adresse au premier ministre. Je pense que nous pouvons dire à coup sûr que les gens, notamment les chômeurs du Canada atlantique, ne s'intéressent pas à nos querelles enfantines avec le Sénat. Ils ne s'intéressent pas à la querelle d'amoureux entre les conservateurs du gouvernement et les libéraux au Sénat. Ce qu'ils veulent, c'est pouvoir retirer leurs prestations d'assurance-chômage en vertu de la norme variable d'admissibilité.

Les chômeurs de l'Atlantique ne sont pas des statistiques. Ils ne sont pas des pions, mais bien des êtres humains, en chair et en os.

Pourquoi utilisez-vous les libéraux pour servir vos intérêts politiques au détriment des ouvriers qui n'ont pas d'emploi? Pourquoi ne prolongez-vous pas la norme variable d'admissibilité dès maintenant?

Des voix: Bravo!

L'hon. Barbara McDougall (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Monsieur le Président, s'il y a de l'amour à la Chambre, c'est bien entre les deux partis de l'autre côté.

Permettez-moi de dire que les travailleurs canadiens méritent mieux qu'un projet de loi à l'ancienne mode qui ne les aiderait pas à se préparer pour l'avenir. Ce qu'ils méritent, c'est de l'argent pour la formation, c'est l'abrogation de la clause relative aux réitérants, ce sont des prestations de maladie et de maternité, sans oublier la norme variable d'admissibilité. Celle-ci offre aux travailleurs de la région du député beaucoup plus d'avantages que ce projet de loi lui-même et, si vous n'y voyez pas d'inconvénients, j'attendrai que le mien soit adopté.

Des voix: Bravo!

• (1510)

RECOURS AU RÈGLEMENT

LES PROPOS TENUS AU COURS DE LA PÉRIODE DES QUESTIONS

L'hon. Don Mazankowski (vice-premier ministre, président du Conseil privé et ministre de l'Agriculture): Monsieur le Président, je voudrais simplement commenter le rappel au Règlement qu'a fait le député de Lambton—Middlesex et qui figure à la page 7060 du Hansard du 18 décembre. Le député vous demandait de prendre une décision au sujet d'une remarque qu'il voulait qu'on retire et que j'ai faite à son sujet quand j'ai déclaré qu'il induisait la Chambre en erreur en attribuant le déclin du revenu agricole à la politique du gouvernement. J'ai réfuté son argument. J'ai utilisé l'expression «induire la Chambre en erreur», mais pas «induire intentionnellement la Chambre en erreur», ce qui est antiparlementaire, je le sais bien.

Le député a également prétendu que le gouvernement était responsable de la baisse du prix des grains depuis son arrivée au pouvoir. Je lui ai alors répondu que la chute du prix agricole en 1990 nous préoccupait beaucoup, que nous avons mis en place un mécanisme pour examiner certains des programmes en vigueur et pour surveiller la situation et que si les agriculteurs avaient besoin d'aide provisoire, nous serions disposés, comme par le passé, à examiner la situation.

Le gouvernement ne contrôle pas plus le prix des marchandises qui est fixé sur le marché international que les précipitations atmosphériques. Tout ce que nous pouvons faire, c'est surveiller la situation et réagir. Vous vouliez savoir si j'avais voulu, implicitement, dans ma réponse accuser le député d'induire intentionnellement la Chambre en erreur, je vous répondrai que ce n'est pas le cas. Il est vrai que j'ai utilisé l'expression «induire la Chambre en erreur», mais je ne crois pas qu'elle soit antiparlementaire. Comme je n'ai pas utilisé l'expression «induire intentionnellement la Chambre en erreur», je ne pense pas devoir retirer ma remarque.

M. le Président: Je remercie le ministre. J'étudierai la question et ferai rapport à la Chambre, au besoin.